

GUENGAT COMPTE ADMINISTRATIF 2015

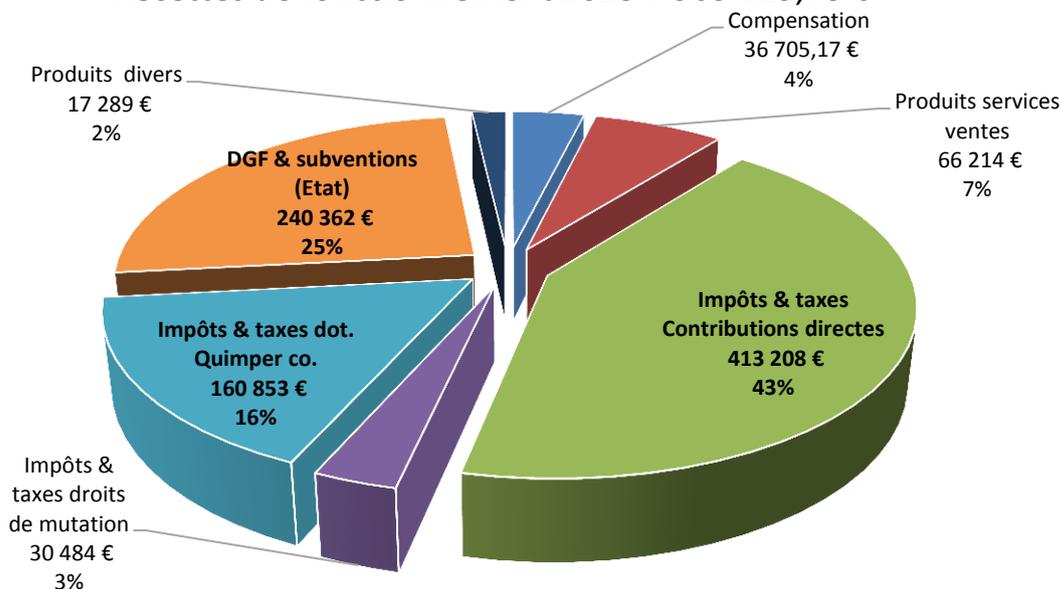
Lors de sa réunion du 26 février 2016, le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 2015.

Il a aussi décidé pour 2016 de ne pas augmenter les taux des impôts locaux de la commune.

Cette décision n'est certes pas un engagement à long terme, car la baisse des dotations de l'Etat pèsera plus lourdement sur notre budget ces prochaines années.

Ce choix intervient dans un contexte de hausse des taux du foncier bâti annoncé par le Département (+1 %) et Quimper Communauté (+2,8 %).

Recettes de fonctionnement 2015 : 965 115,78 €

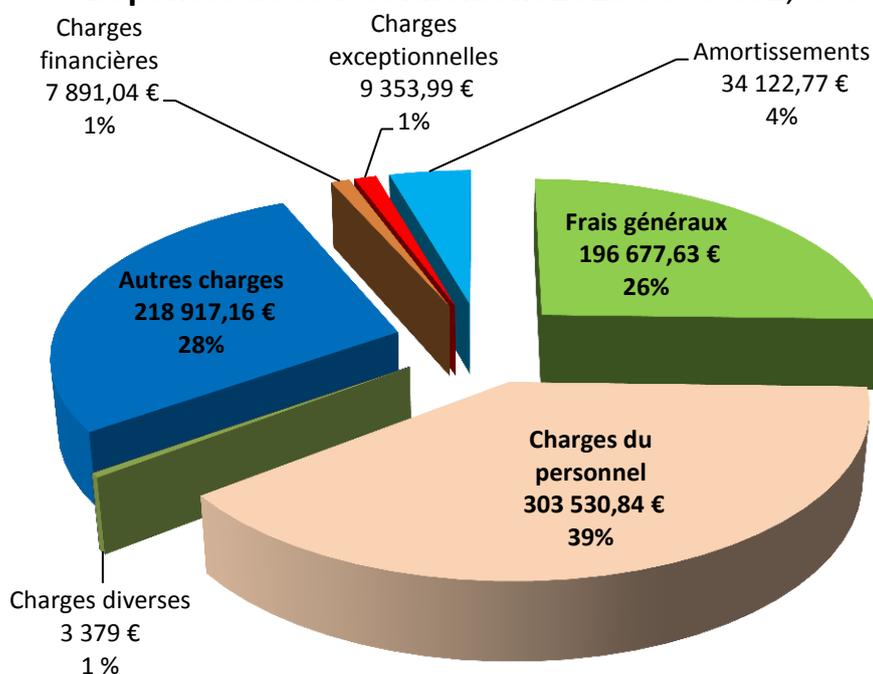


Recettes

Principales sources de financement :

Impôts locaux des Guengatais :	43 %
Etat :	25 %
Quimper communauté :	16 %

Dépenses de fonctionnement 2015 : 773 872,43 €



Dépenses

Avec une progression de moins de 1 % par rapport à l'an passé, les dépenses ont été bien maîtrisées.

Excédent

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement de 191 243,35 € à la section d'investissement. Il sera donc employé pour financer les projets de 2016, qui ne sont pas encore validés, mais parmi les orientations actuelles, on trouve en plus des programmes habituels de voirie et de travaux :

- Remplacement du pont de Kermoal
- Déconstruction et étude de l'aménagement de Vorc'h Laë